

- **ADMINISTRATION**

Présentation du projet de règlement numéro 353-2018

Conformément à la Loi sur les cités et villes, le projet de règlement numéro 353-2018 du Programme de mise aux normes des installations septiques est présenté et un avis de motion est donné par M. Hans Gruenwald Jr. à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ce règlement décrétant une dépense de 1 100 887,55 \$ et un emprunt de 1 100 887,55 \$ aux fins du financement du Programme de mise aux normes des installations septiques sera proposé pour adoption.

Adoption du Programme annuel de prévention en santé et sécurité au travail

Le conseil a résolu d'adopter le Programme annuel de prévention en santé et sécurité au travail pour l'année 2018.

Ajout d'un panneau d'arrêt obligatoire

Considérant qu'il y a un problème de visibilité dans un tournant de la rue Beech face au numéro civique 81 et qu'il n'y a aucune signalisation sur ce chemin, le conseil a résolu de procéder à l'ajout d'un arrêt obligatoire à cet endroit.

Demande au MTMEQ

Considérant que les deux traverses piétonnières situées sur la rue Saint-Jean-Baptiste E. et sur la rue Saint-Pierre ne sont pas visibles et sont non sécuritaires actuellement, le conseil a résolu de demander au MTMEQ d'installer des lumières clignotantes à ces deux traverses piétonnières, et ce, afin de sécuriser le passage des piétons.

Programme de soutien au développement des bibliothèques publiques autonomes

Le conseil a autorisé madame Véronique Cunche, directrice des Services récréatifs et communautaires, à signer et à présenter, pour et au nom de la Ville de Rigaud, le rapport financier 2017 et la demande de subvention 2018 dans le cadre du Programme de soutien au développement des bibliothèques publiques autonomes.

Optimisation des services de sécurité incendie de Rigaud et de Saint-Lazare

Le conseil a résolu à ce qu'une entente soit signée aux fins de partager les services d'un fonctionnaire municipal, soit le directeur du Service de la sécurité publique et de la sécurité incendie avec la ville de Saint-Lazare.

Le vote est demandé par la conseillère Marie-Claude Frigault.

Pour l'autorisation

Archie Martin
André Boucher
Edith de Haerne
Danny Lalonde
Mario Gauthier

Contre l'autorisation

Marie-Claude Frigault

Adoptée à la majorité à la suite d'un vote

Formation des comités et nomination des représentants 2017-2018

Le conseil a résolu de modifier la résolution 2017-11-415 – Formation des comités et nomination des représentants 2017-2018 en y remplaçant le tableau par celui-ci :

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU	
M. Archie Martin, président	<i>Mme Edith de Haerne</i>
URBANISME, PATRIMOINE, PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ET TOPONYMIE	
M. André Boucher, président	M. Hans Gruenwald Jr.
Mme Marie-Claude Frigault	<i>M. Mario Gauthier</i> , substitut
ADMINISTRATION ET DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE	
M. André Boucher, président	
RELATIONS DE TRAVAIL	
M. Mario Gauthier	<i>Mme Edith de Haerne</i>
LOISIR ET CULTURE	
Mme Marie-Claude Frigault, présidente	M. Mario Gauthier
<i>M. Danny Lalonde</i>	
EMBELLISSEMENT	
M. Danny Lalonde, président	Mme Edith de Haerne
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
M. Danny Lalonde, président	M. Archie Martin
SÉCURITÉ CIVILE	
<i>M. Archie Martin</i>	Mme Edith de Haerne
TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ	
<i>M. Archie Martin</i>	<i>M. André Boucher</i> , délégué substitut
REPRÉSENTANTS — FESTIVAL DES COULEURS	
M. Mario Gauthier	
REPRÉSENTANT — FONDATION ANDRÉ D'AOUST	
M. Hans Gruenwald Jr.	

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Comptes à payer

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 12 janvier 2018, totalisant 296 196,90\$ pour le fonds d'administration et 37 856,75\$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} décembre au 31 décembre est approuvée.

Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Bruno Séguin	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi de hockey Saint-Georges de Beauce 12 au 14 janvier 2018	250 \$
Cédric Théodore	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Upper Canada College Show Case – hockey Toronto 9 au 11 février 2018	250 \$
Marc-Antoine Marleau	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi provincial de hockey Saint-Georges de Beauce 12 au 14 janvier 2018	250 \$
Liam Faille	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi provincial de hockey RSEQ Vaudreuil et Saint-Polycarpe 18 au 20 janvier 2018	100 \$
Aika Faille	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Compétition provinciale Moskito – cheerleading Québec 3 et 4 février 2018	250 \$
Émile Malservisi	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi provincial de hockey bantam Saint-Georges de Beauce 12 au 14 janvier 2018	250 \$

Subvention au Ciné-Club La Boîte lumineuse

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 900\$ à l'organisme à but non lucratif Ciné-Club La Boîte lumineuse pour favoriser la projection de films de répertoire dans notre région et de permettre l'accessibilité à un tarif réduit pour la population de Rigaud en 2018.

Subvention à la Corporation du Festival des couleurs de Rigaud

Le conseil a résolu d'autoriser le versement à la Corporation du Festival des couleurs de Rigaud une somme totale de 40 000\$ afin de réaliser l'édition 2018 du Festival, laquelle se déroulera sur notre territoire du 6 au 8 octobre.

Subvention annuelle à l'Entraide des générations

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 950\$ à l'Entraide des générations afin de les aider à la réalisation des activités prévues dans le cadre des Repas partagés pour la saison de septembre 2017 à mai 2018.

Subvention à la Maison des jeunes de Rigaud l'Alternative

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 36 000\$ à la Maison des jeunes de Rigaud l'Alternative pour l'année 2018 payable en 5 versements égaux de 7 200 \$. Le premier versement est payable immédiatement. Les 4 autres versements seront remis à l'organisme à la suite de rencontres avec la direction des Services récréatifs et communautaires. La MDJ devra déposer un rapport trimestriel d'activités afin que celui-ci soit remis aux élus du comité de loisir. Les élus autoriseront ou non les versements suivants selon les informations transmises et leur analyse.

Subvention au Tournoi pee-wee 2018

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 3 000\$ au Tournoi pee-wee de Rigaud, lequel se déroulera à l'aréna du collège Bourget du 4 au 11 février.

- RESSOURCES HUMAINES

Échelle salariale – Services récréatifs et communautaires

Le conseil a résolu d'entériner l'échelle salariale 2018 pour les employés temporaires à temps partiel aux Services récréatifs communautaires et la mettre en application rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Gestion du personnel

Le conseil a résolu d'entériner les embauches et la fin d'emploi du personnel suivant :

Embauche(s) (LCV, article 73.2.)				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES				
Maude Lalonde	Responsable des activités - gymnase	12 janvier 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel
Marc-André Racette-Daoust	Animateur des activités - gymnase	12 janvier 2018		
Charles Gagnon	Animateur des activités - gymnase	12 janvier 2018		
Audrey Parent	Préposé à l'accueil - piscine	13 janvier 2018		
Kamila Bober	Sauveteuse et monitrice – sécurité aquatique	6 janvier 2018		
SERVICE ADMINISTRATIF				
Lucie Boisvert	Employée sur appel pour des remplacements administratifs occasionnels	15 décembre 2017	Entente de travail des employés cols blancs	Sur appel à temps partiel
Linda Perron	Employée sur appel pour des remplacements administratifs occasionnels	15 décembre 2017	Entente de travail des employés cols blancs	Sur appel à temps partiel

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'HYGIÈNE DU MILIEU				
Claude Baril	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	20 décembre 2017	Entente de travail des employés cols bleus	Temporaire à temps plein
Olivier Mayrand-Flamand	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	20 décembre 2017	Entente de travail des employés cols bleus	Temporaire à temps plein

Fin d'emploi(s)

Nom	Poste	Date	Régie par	Type
SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES				
Alaa Elfeky	Monitrice - sécurité aquatique	15 janvier 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel

- RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES

Dossier des inondations historiques printanières 2017

Puisque l'ampleur des dommages causés à certaines résidences ne permet pas aux propriétaires de réparer ou de reconstruire leur demeure, et que le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1\$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, le conseil a résolu d'autoriser :

- L'acquisition du lot numéro 3 608 816 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 332 du chemin du Grand-Quai, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 3 607 943 pour la somme de 1\$ au propriétaire du 196 rue Létourneau, lequel pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 4 025 597 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 50 de la rue Josée, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 3 607 918 pour la somme de 1\$ aux propriétaires du 64 du chemin de la Pointe-au-Sable, lesquels pourront désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution.

Octroi du contrat pour la fourniture, la livraison et la disposition de matériaux granulaires

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture, la livraison et la disposition de matériaux granulaires au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Construction DJL inc., au prix à la tonne métrique ci-dessous indiqué, et ce, avant toutes taxes applicables.

Matériel	Type	Prix tonne métrique
MG20	0-20 mm	15,93 \$
MGR20	0-20 mm	11,10 \$
MG56	0-56 mm	15,68 \$
MGR56	0-56 mm	11,10 \$
Pierre concassée	100-200 mm	17,18 \$
Asphalte recyclée		11,10 \$
Pierre abrasive	AB-10	16,93 \$
Sable abrasif	AB-10	16,98 \$

Disposition des matériaux granulaires	Prix tonne métrique
Résidus de béton avec armature	6,00 \$
Résidus de béton sans armature	5,50 \$
Résidus d'asphalte	5,00 \$

Location de la virée sur le lot 4 024 701

Le conseil a autorisé le renouvellement de la location de la virée sur le lot 4 024 701 (anciennement le lot 497), sur la rue Saint-François appartenant à la compagnie Les Constructions Pival inc., pour la somme de 450\$, plus taxes, pour l'année 2018.

Autorisation d'appel d'offres

Le conseil a résolu, conformément aux articles 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, d'autoriser la préparation et le lancement des appels d'offres suivant :

1. Réfection de la toiture du 100, rue Saint-Jean-Baptiste O.;
2. Réfection de trottoirs;
3. Revêtement bitumineux;
4. Services professionnels – Inspecteur pour le Bureau du rétablissement – inondations (B.R.I.);
5. Forage du puits PP5.

- GESTION DU TERRITOIRE

PIIA

Le conseil a résolu d'accepter la demande de PIIA relative à l'éclairage de l'enseigne existante apposée sur le mur au 7 de la rue Jules-A.-Desjardins à la condition que le modèle soit de type industriel et de couleur noire pour mieux s'harmoniser avec le bâtiment.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale.

Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca